



UN LAB POUR MIEUX VIVRE LE PÉRIURBAIN AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Le processus de développement urbain qui se déploie au-delà des villes fait débat depuis plus de trente ans. L'espace périurbain qui en résulte, constitué d'un habitat dispersé, de zones commerciales, agricoles ou naturelles, très attractif pour une part importante de la population, est en décalage par rapport aux représentations opposant villes et campagnes, et aux valeurs auxquelles elles sont associées. L'expression de « France moche »¹ est le symbole de cette incompréhension. Face à cette situation, à l'initiative du ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) porte le Lab périurbain. Comprendre sans idée reçue, faire évoluer le regard sur ces territoires, mieux prendre en compte leurs enjeux spécifiques et soutenir leur potentiel d'innovation et d'expérimentation, tout en mobilisant habitants et forces vives, tels sont les objectifs du Lab.

LE PÉRIURBAIN, DE L'ÉCUEIL AU LABORATOIRE

Espace plébiscité par plus de 30 % de la population qui y trouve du foncier à un coût accessible et revendique un meilleur cadre de vie, le périurbain concentre aujourd'hui une série d'enjeux publics majeurs : aménagement non maîtrisé, mixité sociale limitée, artificialisation des sols, poids prépondérant de la mobilité individuelle motorisée, faible qualité architecturale... Il se caractérise par un déficit d'image, voire une stigmatisation. La mise en évidence de situations de fragilité socioéconomiques, de dépendance ou d'enclavement (vieillesse d'une partie de la population périurbaine, accessibilité insuffisante aux services, à l'emploi, à la mobilité, à la connectivité...) motive la prise en compte de ces espaces par les politiques publiques, faisant de la lutte contre les inégalités territoriales leur objectif prioritaire. Cette prise en compte peut s'appuyer sur les innovations et bonnes pratiques de développement local et de coopération interterritoriale qui se développent dans les territoires périurbains.

Février 2017

#34

¹ Xavier de Jarcy et Vincent Remy, Comment la France est devenue moche. Halte à la France moche ! Télérama - n°3135 - 13 février 2010

² Vidéo de la rencontre-débat du Cese consultable sur : <http://periurbain.cget.gouv.fr/content/LE-FILM-DE-L%E2%80%99ENQU%C3%84TE-AUPRES-DES-HABITANTS>

³ Il est possible de visionner et de réagir au film sur le site <http://periurbain.cget.gouv.fr> (rubrique Réagissez !)

⁴ Ces projets font l'objet d'une présentation vidéo sur <http://periurbain.cget.gouv.fr/content/Linnovation-p%C3%A9riurbaine-%C3%A0-lhonneur>

Fort de ce constat, dans le prolongement du séminaire national « Vivre et habiter le périurbain aujourd'hui et demain » qui s'est tenu le 12 novembre 2015 au Conseil économique, social et environnemental (Cese)², une feuille de route nationale a été élaborée pour valoriser les espaces périurbains qui ont su développer les meilleures pratiques. Celle-ci s'articule autour de trois axes qui structurent le Lab périurbain :

- « citoyenneté », pour entendre la parole des habitants et susciter des débats ;
- « innovation », pour mettre en valeur la capacité des territoires et acteurs du périurbain à innover ;
- « développement et partenariat », pour susciter la mise en œuvre concrète de projets et encourager les liens entre territoires urbains et périurbains.

Enfin, le Lab périurbain accorde un intérêt tout particulier à la dimension architecturale et urbanistique, levier incontournable pour améliorer le vivre ensemble.

LE PÉRIURBAIN, LIEU D'EXPRESSION CITOYENNE

Au-delà des visions stéréotypées, le Lab périurbain ouvre un espace de débat avec les différentes parties-prenantes – élus, chercheurs, experts, citoyens et acteurs locaux –, tout en illustrant la diversité sociodémographique des espaces périurbains, notamment à travers la parole des habitants et leurs pratiques innovantes. L'objectif est de mettre en évidence des représentations, des attentes et problématiques propres à interpeler utilement et de manière renouvelée les politiques publiques.

Pour ce faire, le CGET a réalisé une enquête audiovisuelle auprès d'habitants vivant dans des communes périurbaines des agglomérations de Rennes (Ille-et-Vilaine), Valenciennes (Nord), Toulouse (Haute-Garonne), Dole (Jura), Brignoles (Var) et du Gâtinais français (Essonne et Seine-et-Marne). Montés sous la forme d'un court-métrage intitulé « Vivre et habiter le périurbain aujourd'hui et demain »³, ces témoignages illustrent la diversité du périurbain et le vécu des habitants. Cette enquête confirme que des enjeux de cohésion sociale, de développement, de mobilité, de préservation des espaces agricoles et naturels, se posent avec force dans les espaces périurbains. Elle souligne également l'attachement des habitants à leurs territoires, souvent choisis comme lieux de résidence en raison de coûts fonciers plus accessibles mais aussi, pour la qualité de vie et la quiétude qu'ils offrent.

RÉCOMPENSER LES INNOVATIONS PÉRIURBAINES

Les territoires périurbains sont souvent considérés comme des espaces du « mal-aménagement », de l'entre-soi et de la non-durabilité. Pourtant, de multiples projets innovants s'y développent depuis des années : soutien aux personnes fragiles, médiation numérique, agriculture de proximité et circuits courts, nouvelles mobilités durables, développement de l'accès aux services, amélioration de la qualité de vie, etc. Ces bonnes pratiques émanent d'acteurs multiples (collectivités et intercommunalités, services de l'État, associations ou entreprises) agissant dans domaines aussi variés que l'aménagement, l'urbanisme, le développement territorial, l'innovation ou encore l'économie sociale et solidaire.

Une démarche nationale d'identification a été lancée, en juillet 2016, avec l'appui des préfetures afin de recenser ces pratiques et de les valoriser. Elle s'est traduite par un « Prix de l'innovation périurbaine » décerné par le ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, le 28 novembre 2016, à cinq projets locaux exemplaires⁴ (chaque lauréat recevant 10 000 euros). Ces cinq projets ont été sélectionnés, parmi 211 dossiers, par un jury présidé par Frédéric Bonnet, Grand Prix de l'urbanisme 2014, et rassemblant des personnalités de référence (élus, acteurs économiques, responsables associatifs, experts, chercheurs, citoyens et journalistes).

Ces initiatives ont été récompensées car elles présentent un caractère innovant ou inédit, et répondent à un besoin social insuffisamment ou non satisfait. Les actions menées à l'échelle intercommunale ou interterritoriale ont été privilégiées, et une attention particulière a été accordée à celles adossées à un modèle économique éprouvé. Enfin, toutes ont pour point commun un potentiel d'exemplarité et/ou de transférabilité.

COMMENT DÉFINIR LE PÉRIURBAIN ?

La périurbanisation, généralement associée à l'« étalement urbain », est un phénomène caractéristique de l'urbanisation mondiale qui ne peut pourtant être réduit à une définition uniforme.

Présent dans tous les pays développés, le périurbain est généralement appréhendé comme un espace sous influence des villes où les mobilités domicile-travail entre communes sont relativement élevées.

En France, à partir de la définition de l'Insee et de la Datar de 2010, est considérée comme périurbaine, toute commune dont au moins 40 % des actifs résidents se rendent pour leur travail dans un ou plusieurs pôles urbains d'au moins 1 500 emplois ou dans des communes attirées par ceux-ci. On parle de couronnes périurbaines et de communes multipolarisées telles que cartographiées dans le zonage en aires urbaines (ZAU)*.

La représentation donnée par ce zonage est sujette à de nombreux débats,

notamment parce qu'il donne à penser que la périurbanisation est contenue au sein d'aires de diffusion homogènes alors que le phénomène est non seulement diffus mais présente également des réalités extrêmement contrastées, en termes de densités démographiques et d'intensité de lien avec les villes. Pour en rendre compte, le CGET mène un travail d'étude qui s'attache à illustrer la réalité démographique et la diversité de ces territoires. Ces travaux feront l'objet d'une publication à paraître en 2017.

Loin de se réduire à un type d'habitat homogène que représenterait le lotissement pavillonnaire, le périurbain embrasse une grande diversité de formes, plus ou moins densément peuplées, composées de villages, bourgs et petites villes, de zones résidentielles, de champs ou de forêts, d'espaces commerciaux ou dédiés aux loisirs...

* Carte consultable sur : observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/typologie-zau-2010



LE LAB PÉRIURBAIN, FABRIQUE ET PLATEFORME COLLABORATIVE

- Cette plateforme collaborative en ligne promeut :
- + la visibilité des initiatives de celles et ceux qui habitent et construisent ces territoires ;
 - + les projets innovants portés par les acteurs et les réseaux œuvrant au quotidien dans le périurbain ;
 - + les expérimentations et outils d'ingénierie facilitant la mise en œuvre de projets renforçant les liens entre les villes et leurs espaces périurbains ;
 - + les réalisations architecturales et urbanistiques remarquables menées dans ces espaces de faible densité.

→ PERIURBAIN.CGNET.GOUV.FR

LE PRIX DE L'INNOVATION PÉRIURBAINE



50 %
Collectivités territoriales et établissements public de coopération intercommunale

35 %
Associations
10 %
Entreprises

5 %
Services de l'État et particuliers



31 %
Vivre ensemble, cohésion sociale et culture

18 %
Mobilités, services au public et outils numériques

14 %
Gouvernance, démocratie locale et participation citoyenne

18 %
Emploi, développement économique et modes de travail

17 %
Usages des sols, modes d'habiter et transition écologique

LES PROJETS LAURÉATS DU PRIX DE L'INNOVATION PÉRIURBAINE



Les « **refuges périurbains** », forme hybride d'œuvres d'art et d'abris gratuits jalonnant des itinéraires de randonnées périurbaines dans la métropole bordelaise, ont été récompensés dans la catégorie « **Vivre ensemble, cohésion sociale et culture** ».

L'opération est portée par l'association Le bruit du frigo, à la fois bureau d'étude urbain, collectif de création et structure d'éducation populaire.



Ardennes Design Industries a, quant à lui, été primé dans la catégorie « **Emploi, développement économique et modes de travail** ». Ce projet a été présenté par un groupement de 12 entreprises ardennaises de différents secteurs d'activité (menuiserie, fonderie, métallurgie, textile...) souhaitant mutualiser leurs moyens dans le but de fabriquer des produits design pour l'habitat.



Le dispositif **Autofree**, mis en œuvre dans la commune de Tinchebray Bocage (Orne), a été distingué dans le domaine des « **Mobilités, services au public et outils numériques** ». Il propose aux habitants une offre de voiture électrique en libre-service afin de réduire leur dépendance à la voiture individuelle.

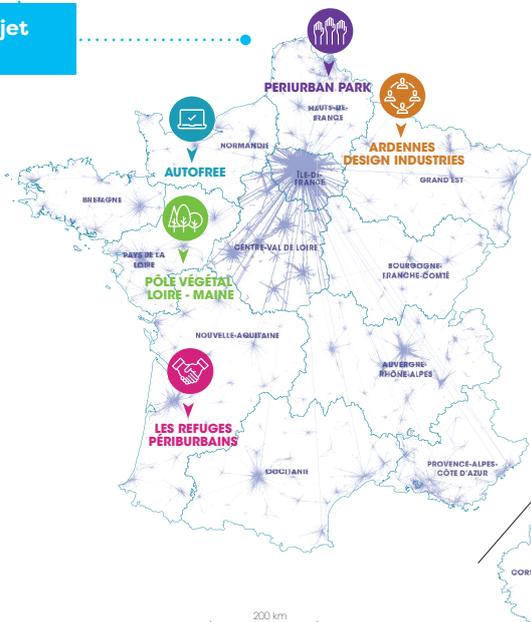
➤ Retrouvez la fiche détaillée de chaque projet sur le Lab : periurbain.cgnet.gouv.fr



Dans la catégorie « **Usages des sols, modes d'habiter et transition écologique** », le prix a été remis au **pôle végétal Loire-Maine** (Maine-et-Loire) qui fédère 24 maraîchers et horticulteurs engagés pour la compétitivité de leur filière, l'accueil de nouvelles entreprises exploitantes et une meilleure protection et gestion du foncier agricole en zone périurbaine.



Enfin, en matière de « **Gouvernance, démocratie locale et participation citoyenne** », un cinquième prix a été attribué au projet **Periurban Park**. Porté par l'association Les Planteurs volontaires, celui-ci vise à renforcer la trame verte de la métropole lilloise en associant des citoyens aménageurs au bénéfice d'une intervention sur les paysages et de l'amélioration de la qualité de vie périurbaine.



Ainsi, le recensement mené dans le cadre du prix de l'innovation périurbaine poursuit deux principaux objectifs. En premier lieu, la mise en évidence et la caractérisation des multiples projets et acteurs présents ou en émergence dans les territoires qui répondent de manière inédite et efficiente à des besoins de la population périurbaine. En second lieu, la reproductibilité et l'essaimage des initiatives jugées les plus porteuses dans d'autres territoires volontaires.

POUR DES ESPACES PÉRIURBAINS DE PROJET

Les espaces périurbains sont fréquemment confrontés à un déficit d'ingénierie pour porter des projets de développement qui requièrent une expertise technique ainsi qu'une capacité de mobilisation de réseau. Pour expérimenter de nouvelles approches, le CGET s'est associé à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) dans le cadre de la démarche Atelier des territoires⁵ pour la décliner sur le thème « Mieux vivre ensemble dans le périurbain ».

Cette démarche qui se déroule durant l'année 2017, cherche à dépasser les approches réglementaires stricto sensu, et inscrit la co-élaboration, l'arpentage collectif du terrain, le prototypage et la créativité au cœur de la réflexion-action. Il s'agit pour les directions des territoires (DDT), services de l'État mobilisés au niveau local, de coordonner et de piloter une équipe d'experts pluridisciplinaire (architecte, urbaniste, paysagiste, chercheur...) en association étroite avec les élus et les parties prenantes pour élaborer une stratégie et un projet de territoire. Au terme d'un appel à candidatures national, cinq sites lauréats ont été retenus, pour « illustrer » des problématiques périurbaines diverses.

- L'atelier qui s'engage, sur le vaste territoire de la communauté d'agglomération de Caen-la-Mer (Calvados), questionne la mosaïque d'espaces autour de Caen qui présentent chacun une identité propre tant historique, sociale qu'économique.
- Territoire rural soumis à des mutations rapides liées à l'influence de l'aire urbaine de Nantes, la communauté de communes de la région de Nozay (Loire-Atlantique), s'interroge sur la manière d'an-

tipier les transformations sociales, économiques, paysagères en tant que territoire périurbain éloigné.

- La communauté de communes de Bassée-Montois (Seine-et-Marne), territoire de confins d'intérêt écologique majeur sans pôle urbain, traverse une situation de mutation économique importante (cessation annoncée de l'activité de ses gravières) et souhaite se réinventer dans le cadre d'une stratégie de développement endogène.
- Pour la communauté d'agglomération du grand Troyes et le Syndicat d'étude, de programmation et d'aménagement de la région troyenne (Départ) (Aube), l'identification de problématiques sociales, liées notamment à la précarisation et au vieillissement de la population de l'agglomération, constitue un enjeu majeur.
- La communauté d'agglomération de Tulle et les communautés de communes du pays d'Uzerche et de Treignac-Chamberet (Corrèze), constituent un territoire en situation de fragilité, frappé par le déclin de ses centres-bourgs et leur vacance immobilière, symptômes qui interpellent les potentiels de revitalisation de ces intercommunalités.

LES RICHESSES ARCHITECTURALES DU PÉRIURBAIN

Le périurbain est régulièrement critiqué quant à sa faible qualité esthétique et l'impact, sur les paysages, de nombreuses zones commerciales hors-sol, d'entrées de ville banalisées, de lotissements constitués de maisons toutes identiques, etc. Ces situations existent mais ne constituent pas l'ensemble des espaces périurbains où constructions et aménagements peuvent aussi rimer avec qualité et intégration paysagère.

Pour explorer cette voie, le Lab périurbain relaie des réalisations concrètes en matière d'architecture et d'urbanisme de qualité, valorisant ainsi les ressources locales présentées dans le cadre de l'exposition « Nouvelles richesses » du Pavillon français de la Biennale d'architecture de Venise 2016⁶.

⁵ Depuis dix ans, les ateliers des territoires permettent un travail en mode projet sur le terrain pendant environ une année avec les services déconcentrés de l'État, les élus et des experts, pour repenser et réaménager un territoire. Ils sont coordonnés par le ministère du Logement et de l'Habitat durable.

⁶ Le site de l'exposition : <http://www.nouvellesrichesses.fr/fr/accueil>